

## Conseil de facilitation de l'Accélérateur ACT

### Mandat

*Le Conseil de facilitation de l'Accélérateur ACT (ci-après dénommé « le Conseil ») a officiellement débuté ses activités lors d'une réunion de ses membres tenue en ligne le 10 septembre 2020.<sup>1</sup> Le mandat ci-après y a été entériné :*

#### Mission

Fournir un leadership politique de haut niveau et des conseils incitatifs pour faciliter les travaux du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (« Accélérateur ACT »), son cadre de collaboration mondial et les partenariats établis pour assurer la réalisation de son objectif : la mise au point rapide, la production à grande échelle et la distribution équitable des produits de diagnostic, des traitements et des vaccins contre la COVID-19, soutenues par le renforcement des systèmes de santé. L'avis du Conseil prendrait notamment la forme d'un plaidoyer pour aborder les solutions collectivement dans l'intérêt de la communauté internationale et pour mobiliser des ressources supplémentaires selon les besoins.

#### Principes

- Un groupe motivé, souple, capable de s'adapter et diversifié de dirigeants mondiaux influents qui s'engagent à collaborer en faisant preuve d'imagination et à soutenir la mission de l'Accélérateur ACT dans l'intérêt de la communauté internationale ;
- Pas de statut juridique ni de redondance avec les organismes multilatéraux existants ;
- Limité dans le temps (jusqu'à 18 mois, avec une prolongation possible au besoin<sup>2</sup>), axé sur les résultats et cantonné aux produits liés à la COVID-19 ;
- Le principe de subsidiarité prévaut : le Conseil agit à l'appui des partenaires de chaque volet de l'Accélérateur ACT, qui en sont les acteurs centraux et qui sont responsables de la réalisation de leurs objectifs.

#### Fonctions principales

1. Fournir des conseils et des orientations de haut niveau aux volets, aux principaux intervenants et aux partenaires de l'Accélérateur ACT :
  - Examiner les investissements de l'Accélérateur ACT, ses avancées en matière de réalisation de ses objectifs et ses résultats ;
  - Aider l'Accélérateur ACT à faire face aux principales difficultés stratégiques, politiques et financières identifiées par les partenaires et les volets, afin de permettre la fourniture de vaccins, de traitements et de produits de diagnostic contre la COVID-19 et un accès équitable à ceux-ci ;

---

<sup>1</sup> L'annexe du présent mandat a été mise à jour le 22 janvier 2022.

<sup>2</sup> Le partenariat de l'Accélérateur ACT poursuivra sa collaboration au moins jusqu'à la fin du mois de septembre 2022, conformément au Plan stratégique actuel de l'Accélérateur ACT. Le mandat du Conseil de facilitation se poursuivra lui aussi de manière à couvrir cette période. La nécessité de prolonger ou non ces travaux sera réévaluée en juin 2022.

- Améliorer la cohérence, la transparence et la responsabilisation entre les partenariats.
2. Assurer le leadership mondial et le plaidoyer en faveur de l'Accélérateur ACT :
- Mieux faire comprendre à l'échelle mondiale la raison d'être de l'Accélérateur ACT et les arguments économiques en faveur de l'investissement ;
  - Relayer régulièrement les succès de l'Accélérateur ACT dans le monde, de manière à tirer parti de la confiance et du soutien voulus pour obtenir l'appui et le financement politiques nécessaires ;
  - Prôner activement la mobilisation de ressources à l'échelle nationale, au sein des instances multilatérales et dans le monde pour que l'Accélérateur ACT tienne ses promesses ;
  - Partager des idées sur les occasions qui s'offrent à l'Accélérateur ACT, ainsi que sur les nouveaux risques et l'évolution du contexte ;
  - Mobiliser à l'international la communauté au sens large des parties prenantes de l'Accélérateur ACT, notamment le secteur industriel, la société civile et les citoyens eux-mêmes.

### **Composition**

La composition du Conseil (annexe 1) a été soigneusement pensée dans le but de garantir une représentation équilibrée des dirigeants et des partenaires mondiaux dans toute leur diversité. Il englobe des pays qui, collectivement, représentent les principaux membres fondateurs et bailleurs de fonds de l'Accélérateur ACT, les acteurs influents sur les marchés et les groupes de coopération régionaux. Il compte également deux hôtes, deux envoyés spéciaux de l'OMS pour l'Accélérateur ACT et trois partenaires non gouvernementaux. Des représentants du secteur industriel et de la société civile sont invités aux réunions.

Les chefs d'État et de gouvernement sont invités à la 1<sup>re</sup> réunion du Conseil. Les représentants aux réunions du Conseil peuvent être au niveau ministériel.

Les membres du Conseil ne reçoivent pas de financement des donateurs ni de ressources promises par des entités représentées au Conseil, à l'exception de l'OMS qui est l'un des hôtes.

### **Mode de fonctionnement**

- Le Conseil choisit parmi ses membres deux coprésidents (l'un des pays du Sud et l'autre du Nord), qui convoquent les réunions et en proposent l'ordre du jour ;
- Le Conseil se réunit au moins une fois par trimestre et tient des réunions supplémentaires selon les besoins, à l'initiative des coprésidents ou à la demande des membres ;
- Des sous-groupes (et leurs membres) du Conseil de facilitation, par exemple rassemblant les bailleurs de fonds, sont établis à la discrétion des coprésidents pour appuyer des domaines de travail définis ;
- Le Centre de l'Accélérateur ACT à l'OMS fournit un appui logistique et technique au Conseil de facilitation pour préparer l'ordre du jour et la documentation y afférente et assurer le suivi des résultats des réunions sous la direction des coprésidents ;
- Le Centre de l'Accélérateur ACT s'appuie sur le Groupe consultatif stratégique et technique de l'OMS sur les risques infectieux (STAG-IH) et sur les cogestionnaires des volets pour soutenir les

travaux du Conseil selon les besoins. Il peut solliciter l'appui d'experts recommandés par les membres du Conseil de facilitation.

---

## ANNEXE : Composition du Conseil de facilitation de l'Accélérateur ACT<sup>1</sup>

<b>Coprésidents</b>		<b>Hôtes</b>
Norvège		Commission européenne
Afrique du Sud		Organisation mondiale de la Santé
<b>Membres gouvernementaux</b>		
<b>Groupes de coopération régionaux</b>		
Cambodge	Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Président	
Fidji	Forum des îles du Pacifique, Président	
Kazakhstan	Communauté des États indépendants (CEI), Président	
Koweït	Ligue des États arabes, Président	
Mexique <sup>2</sup>	Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), Président	
Népal	Association sud-asiatique de coopération régionale, Président	
Rwanda	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)	
Saint-Kitts-et-Nevis	Communauté des Caraïbes (CARICOM)	
Sénégal	Union africaine (UA), Président	
Singapour	Forum des petits États, Président	
<b>Donateurs fondateurs</b>	<b>Acteurs influents sur les marchés</b>	<b>Autres représentants gouvernementaux<sup>3</sup></b>
Canada	Brésil	Cameroun
France	Chine	Égypte
Allemagne	Inde	Malawi
Italie	Indonésie	Nigéria
Japon	République de Corée	Pakistan
Norvège	Fédération de Russie	Ouganda
Arabie saoudite	Afrique du Sud <sup>4</sup>	
Espagne	États-Unis d'Amérique	
Royaume-Uni		
<b>Partenaires non gouvernementaux</b>		<b>Envoyés et invités</b>
Fondation Bill et Melinda Gates		Envoyés spéciaux de l'OMS pour l'Accélérateur ACT
Wellcome Trust		Représentants de la société civile (2x)
Forum économique mondial		Chambre de commerce internationale
		Principaux intervenants de l'Accélérateur ACT <sup>5</sup>

<sup>1</sup> La Banque mondiale est observatrice.

<sup>2</sup> Le Mexique est membre fondateur.

<sup>3</sup> Pour donner suite aux recommandations de l'examen stratégique de l'Accélérateur ACT, d'autres pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont été invités au Conseil en novembre 2021.

<sup>4</sup> L'Afrique du Sud est membre fondateur.

<sup>5</sup> CDC d'Afrique, Fondation Bill et Melinda Gates, CEPI, représentants de organisations de la société civile au Conseil, DCVMN, Commission européenne, FIND, Gavi, Fonds mondial, FIIM, IGBA, Académie nationale des sciences, Unitaid, UNICEF, Wellcome, OMS, OMC